

## Programme D : ORL DPC - ACCREDITATION EN INDIVIDUEL

Le programme d'accréditation individuelle comporte 3 exigences, à réaliser annuellement.

- La déclaration de 2 événements indésirables associés aux soins, ciblé ou non, en privilégiant si possible les situations à risque péri-opératoire. Bien qu'il soit vivement recommandé de débriefer en RMM ces EIAS, ils peuvent aussi être analysés individuellement entre le praticien et son expert au travers de la grille support du SIAM.
- La mise en œuvre de 3 recommandations correspondant au champ d'activité du médecin : il s'agit d'appliquer dans la pratique quotidienne les recommandations choisies par l'OA (émises par des sociétés savantes, des institutions ou par le conseil scientifique de l'OA).
- La **réalisation de 3 activités** correspondant au champ d'activité du médecin.

Les actions éligibles au programme d'accréditation individuel sont détaillées de manière non exhaustive dans le Référentiel Risque de la Spécialité. Le bilan d'équipe pourra être validé selon différentes modalités :

- en monodisciplinaire;
- en pluridisciplinaire si des actions sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres disciplines (anesthésistes-réanimateurs...);
- en pluriprofessionnel si des actions sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres professions (IADE, IDE...).

Tableau 1 - Programme d'accréditation individuelle

Exigences annuelles	Activités	Recommandations	EIAS 2 EIAS dont 1 ciblé
Travail en équipe		Mise en œuvre SSP (Solution pour la sécurité du patient) coopération entre anesthésistes réanimateurs et chirurgiens;	
		Protocolisation de la pratique de l'antibioprophylaxie en chirurgie (recommandation SFAR)	



		Protocolisation de la gestion des anticoagulants	
		Utilisation, adaptation, évaluation de la check-list	
		« sécurité du patient au bloc opératoire » Mise en œuvre, évaluation rétroactive	
		-SSP No Go au bloc opératoire : comment renforcer les barrières de sécurité ? Réalisation d'une check list spécifique	
	Participation à une RCP multidisciplainire ( ex : cancerologie, asthme, pathologie du sommeil)		
	Participation aux instances opérationnelles de l'établissement		
Pratiques professionnelles	Participation à une action de DPC ou formation universitaire de la spécialité	_	
	Participation à une EPP sur la gestion des risques et ou les activités chirurgicales de la spécialité ;		
	Participation active et régulière à une revue de mortalité et de morbidité.		



Sécurité du patient	Défaillance de prise en charge de l'amygdalectomie ;	
	Erreur d'identification du site opératoire en chirurgie ORL et CCF;	
	Défaillance et inadéquation du matériel en chirurgie ORL et cervico-faciale;	
	Défaillance dans la prise en charge d'un patient en ambulatoire ;	
	SSP Comment gérer les risques liés à l'utilisation du bistouri électrique ?	
	SSP Comment sécuriser le circuit d'un prélèvement réalisé au bloc opératoire ?	

		HAS		
		HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ		
Santé professionnel	du	Réalisation d'au moins 2 actions au cours des 4 ans		
		Auto-questionnaire santé du médecin (SIAM)		
		Autotest proposé par le CFAR		
		Radioprotection		
		Vaccination		
		Consultation du médecin traitant ou du médecin du travail		
		Prise en charge d'un épuisement professionnel		
		Possibilité pour les médecins ou les équipes de présenter toute autre action		
Relation avec patient	le	Réalisation d'au moins 2 actions au des 4 ans	cours	
		Utilisation des fiches d'information du Collège d'ORL et CCF		
		Patient-traceurs /PREMS / PROMS		
		Participation à un programme centré sur le patient		
		Programmes associant des patients à l'aide à la décision		
		ETP		
		Registre de pratiques intégrant recueil données patients		
		Possibilité pour les médecins ou les équipes de présenter toute autre action		